

ment au système des banques et aux banquiers du Dominion du Canada. Je ne blâme pas les banques. Je parle des faits tels qu'ils existent, et les honorables membres de cette Chambre qui voyagent constateront que le mécontentement dont je parle existe. Les gens ont beaucoup critiqué, cette année, la consolidation des banques, et je crois que la critique est bien fondée. Si un certain nombre d'associés, qui souscrivent des actions, veulent ouvrir une banque, ils doivent venir à Ottawa pour demander un acte constitutif; mais s'ils veulent se fusionner avec une autre banque, tout ce qu'ils ont à faire c'est tout simplement, derrière des portes fermées, de se fusionner, et, bien que vous ayez eu confiance dans la banque où vous avez fait des affaires, vous trouvez que les conditions ont complètement changé après le fusionnement. Je ne crois pas que le parlement irait trop loin s'il disait aux banques: "Si vous vous fusionnez, vous devez vous adresser au parlement où vous avez obtenu votre charte, pour la faire changer."

Pour conclure, je dirai que je regrette excessivement l'occasion qui a permis que je devinsse membre de cette Chambre-ci. Je veux parler de la mort du regrette M. Bell, un de mes amis personnels et un de mes alliés politiques. Nous étions voisins de pupitre dans l'autre Chambre; nous sommes venus siéger à Ottawa à peu près dans le même temps. Il me semblait que le même avenir nous était réservé, et conséquemment c'est avec le plus grand regret que j'occupe le siège de feu M. Bell.

L'honorable sir GEORGE ROSS: Grâce à la courtoisie des honorables sénateurs de la gauche, je suis appelé à parler sur le discours de Son Altesse Royale beaucoup plus tôt que je ne l'aurais fait si ma position était restée la même qu'auparavant. J'ajouterais même que, sans la nouvelle position que j'occupe, il est plus que probable que je m'abstiendrais tout à fait de prendre la parole sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il me reste à remercier mes collègues de la gauche de l'honneur qu'ils me font, et à leur exprimer l'espoir que je pourrai m'acquitter de mes devoirs de manière à les satisfaire en leur donnant une faible

assistance dans les délibérations du Sénat.

Vu que, dans une autre occasion, il sera question de l'homme distingué qui occupait la position dans laquelle je me trouve, aujourd'hui, je laisserai de côté pour le moment ce sujet, et j'aborderai immédiatement la question qui est, maintenant devant le Sénat.

Nous avons entendu les discours qui viennent d'être prononcés par les deux proposeurs de l'adresse. Le premier nous a fait un exposé très instructif de presque tous les sujets mentionnés dans le discours du trône.

Quant au secondeur, ses remarques ont été quelque peu plus restreintes; mais ces deux honorables sénateurs se sont montrés très familiers avec les affaires publiques; ils ont paru s'intéresser grandement à la prospérité du pays et être passablement bien pénétrés de ses besoins. Je n'ai pas l'avantage de connaître intimement ces deux honorables sénateurs; mais je crois avoir raison d'espérer que leur concours sera très utile au Sénat. Nous, à gauche, ne partagerons pas toujours leurs opinions, ou n'approuverons pas toujours les votes qu'ils donneront; mais chacun de nous reconnaîtra que leur présence, ici, sera un élément de force, au point de vue intellectuel et de l'efficacité de nos délibérations.

Avec ces deux honorables sénateurs je dirai, donc, que Son Altesse Royale a manifesté dans sa position de Gouverneur général du Canada un intérêt plus qu'ordinaire.

J'ai connu tous les gouverneurs généraux moins un, que nous avons eus en Canada depuis l'origine de la Confédération canadienne, et je dois dire qu'un grand avantage pour le Canada a été de ne pas réduire la sphère d'activité de ces gouverneurs aux simples discours prononcés par eux à l'ouverture et à la clôture de chaque session du Parlement, mais de leur permettre de visiter en outre notre pays et de se familiariser avec ses ressources et ses besoins.

Pour ce qui concerne notre gouverneur général actuel, je crois pouvoir dire avec vérité—et sans vouloir déprécier le mérite d'aucun de ses distingués prédécesseurs—que Son Altesse Royale a commencé plus tôt que ces derniers ses visites dans